

# Structure du territoire bruxellois : géographies, maillages naturels et centralités

L'espace public est l'organe constitutif de la structure urbaine. Chaque espace occupe une place et un rôle spécifique dans le territoire. Il rayonne à une échelle de territoire ; il peut concerner une échelle locale, relier plusieurs quartiers (interquartiers) ou concerner l'ensemble de la région. Il peut être, à d'autres endroits, lieu de convergences.

La place de chaque espace public dans la structure du territoire régional s'apprécie en le situant :

- dans une **géographie du territoire**, à savoir sur le socle physique du territoire régional :

L'espace public est façonné par les caractéristiques du milieu physique, principalement les reliefs résultants des conditions géologiques et de l'action des vents et cours d'eau. La géographie du territoire bruxellois se décode principalement à travers la structure de ses vallées (la vallée de la Senne et ses affluents). A travers elles, peuvent être identifiées les caractéristiques paysagères majeures du territoire, les enjeux de continuités et de perspectives, etc. L'aménagement de l'espace public se doit de révéler ces géographies ; en ce compris là où elles ont été effacées, malmenées par l'installation de certains développements urbains (ensembles bâtis et infrastructures) ; comme cela a été le cas à Bruxelles avec le voûtement de la Senne mais également la disparition de la plupart de ses affluents. Les traces de ces cours d'eau subsistent dans le sol et dans les mémoires, et les reliefs dessinés par les vallées demeurent structurants. Ils offrent des opportunités d'aménagements et d'autres opportunités environnementales comme la gestion intégrée des eaux ou le redéveloppement de la biodiversité.

- dans des **maillages naturels**, à savoir les éléments du tissu urbain supports du vivant, constitutifs de l'écosystème urbain.

L'espace public, en tant qu'espace ouvert dans le tissu bâti, joue un rôle dans le fonctionnement de l'écosystème urbain. L'aménagement de l'espace public, en fonction de la localisation par rapport aux autres espaces ouverts (publics et privés), contribue au maillage écologique du territoire (trames vertes et bleues). Son aménagement renforce les conditions de développement de la biodiversité (types de sols, qualité de l'air, condition d'exposition, connectivités à d'autres espaces de nature). Son aménagement peut favoriser également le cycle naturel de l'eau (qualités des eaux de surfaces et possibilités de récupération des eaux de pluie, possibilité de temporisation de l'écoulement des eaux).

Les espaces de nature sont nombreux et diversifiés à Bruxelles ; ils se distribuent entre jardins et parcs privés, des espaces verts publics et zones de développement de la nature. Des espaces comme les friches industrielles et ferroviaires ou encore les résidus d'infrastructures constituent également des espaces potentiels de développement de la nature. Le maillage vert et bleu bruxellois vise à conforter et à développer ces espaces ainsi qu'à les relier notamment dans un but de protection et de développement de la biodiversité.

- par rapport à des **centralités**, à savoir dans un système de concentration et d'attractivité des activités urbaines :

L'espace public est un support pour une **multitude de fonctions et d'usages** dont l'intensité varie en fonction de la localisation et de la concentration des activités. Celles-ci déterminent l'attractivité de l'espace public et la mixité des usages. Les centralités peuvent aussi être symboliques ou historiques impliquant une aire d'influence ainsi que des usages et fonctions spécifiques.

Les types de fonctions et d'usages, leur mixité impliquent des conditions d'activation spécifiques, non seulement des aménagements eux-mêmes mais aussi des activités développées dans les espaces riverains.

---

## Applications



[Croisement Orban](#)



[Parc de la Senne](#)



[Parc L28](#)



[Rue de la Braie](#)

## Ressources

### Outils

- [Etats généraux de l'eau à Bruxelles](#)
- [Plan Régional de Développement Durable \(PRDD\)](#), Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)

### Pour en savoir plus

- **Rendre durable dans E. (dir.), Où va Bruxelles**, Vanderstraeten, P., VUB Press (Cahiers Urbains) (2013)  
in Corijn E. (dir.), *Où va Bruxelles*
- [Bruxelles \[dans\] 20 ans](#), PERILLEUX B., Agence de Développement Territorial (ADT) (2009)  
La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives, p. 133-157.
- [Bruxelles 2040 – Trois visions pour une métropole](#), Dejemepe, P.; Périlleux B., Région de Bruxelles-Capitale, Cabinet du Ministre Président (2012)
- **Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12e-18e siècle)**, Deligne C., Studies in European Urban History, 1, Brepols (2003)
- [Élaboration d'un état des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois](#), ICEDD, KU Leuven, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (2010)
- **La Senne, de la source au confluent**, Demey, Thierry, Editions Badaeux (2008)
- **Manuel des Espaces Publics Bruxelles**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre (1995)  
2<sup>e</sup> partie – les plantations en voirie
- [Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain](#), Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)
- **Nature(s) à l'œuvre dans la construction de l'aire métropolitaine bruxelloise**, DENEFF J., DECLEVE M., Editions de l'Aube, Aix-en-Provence (2014)  
in Dubois J., *Aménager les métropoles. Quelles réponses des urbanistes ? Actes du Colloque de l'APERAU International 2013*, Bibliothèque des Territoires
- **Un canal à Bruxelles. Bassin de vie et d'emploi**, Demey, Thierry, Guides Badaeux n° 4 (2008)
- [Une cartographie cohérente pour une gestion intégrée de l'eau à Bruxelles](#), Goosse, Tom; De Bondt, Kevin; Petrucci, Guido; Claeys, Philippe, Brussels Studies, Numéro 89 (2015)  
(pour géographie du territoire)